



PROGRAMME UE-OMD ORIGINE
EN AFRIQUE

Organisation mondiale des douanes

RAPPORT ANNUEL 2024

Mise en œuvre et application des règles d'origine pour améliorer le commerce africain



Avertissement

Cette publication a été élaborée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du Programme UE-OMD pour les règles d'origine en Afrique, financé par l'UE. Son contenu relève de la seule responsabilité du Programme UE-OMD pour les règles d'origine en Afrique et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne ou de l'OMD.

RAPPORT ANNUEL 2024

Mise en œuvre et application des règles d'origine pour améliorer le commerce africain





Le Programme UE-OMD pour les Règles d'Origine en Afrique entend faciliter et renforcer les échanges entre pays africains, entre l'Afrique et l'Europe, et entre l'Afrique et le reste du monde.

Table des matières

Liste des acronymes	4
1. RÉSUMÉ ANALYTIQUE	6
2. À PROPOS DU PROGRAMME	8
Contexte	8
Approche stratégique	10
3. FAITS SAILLANTS DE 2024	12
Couverture	12
Impact	14
Au niveau continental	14
Au niveau régional	15
Production et diffusion de connaissances	17
Activités de renforcement des capacités	18
4. VUE D'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS EN 2024	19
Total	19
Ventilation par composante	20
Composante 1 – Continental	20
Composante 2 – Régional	20
Composante 3 – National	21
Composante 4 – Secteur privé	21
5. VISIBILITÉ	22
Communiqués de presse	22
Réseaux sociaux	22
6. VISION POUR 2025	25
7. ANNEXE – LISTE DES ACTIVITÉS	26

Liste des acronymes

AAG	Autres administrations gouvernementales
AD	Administration des douanes
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CDA	Communauté de développement d'Afrique australe
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
OMD	Organisation mondiale des douanes

RdO	Règles d'origine
SCRDO	Sous-comité des règles d'origine (organe de la ZLECAf)
SH	Système harmonisé
UA	Union africaine
UDAA	Union douanière de l'Afrique australe
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
ZLECAf	Zone de libre-échange continentale africaine
ZLET	Zone de libre-échange tripartite COMESA- CDAA-CAE

1.

Résumé analytique

Cette action, financée par l'Union européenne au titre de son Programme panafricain, contribue aux initiatives de soutien de l'UE envers ses partenaires africains dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Mis en œuvre par l'Organisation mondiale des douanes (OMD), le Programme entend faciliter et renforcer les échanges entre pays africains, entre l'Afrique et l'Europe et entre l'Afrique et le reste du monde.

La ZLECAf est une réalisation historique favorisant l'intégration régionale afin d'unifier le continent et de renforcer son développement socio-économique. Dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf, les règles d'origine – établissant la nationalité des produits fabriqués en Afrique – détermineront si la libéralisation des échanges préférentiels peut changer la donne pour l'industrialisation de l'Afrique.

Le principal objectif du Programme est de soutenir le continent africain pour améliorer ses capacités en matière de règles d'origine et, en fin de compte, de soutenir la mise en œuvre et l'application harmonisées et coordonnées des règles d'origine de l'Annexe 2 de l'Accord de la ZLECAf. La finalité du Programme est que les bénéficiaires sur le plan continental (Secrétariat de la ZLECAf et Commission de l'Union africaine), régional (Communautés économiques régionales africaines – CER) et national (administrations des douanes africaines, organismes gouvernementaux et secteur privé) mettent en œuvre et appliquent les règles d'origine conformément à l'Annexe 2 de l'Accord de la ZLECAf et en accord avec les engagements internationaux et les bonnes pratiques.

Pour la troisième année de sa mise en œuvre, le Programme a dépassé son objectif prévu de 44 activités, 64 activités ayant été menées en 2024 aux niveaux continental, régional et national. 49 pays ont pris part à la mise en œuvre (taux d'engagement de 91 %) ainsi que 8 CER, avec des activités ciblées sur 16 administrations des douanes nationales, 6 CER et des représentants du secteur privé des 3 régions africaines de l'OMD, ainsi qu'un soutien spécifique au Secrétariat de la ZLECAf.



Le Programme progresse efficacement, en étroite collaboration avec la Direction des questions tarifaires et commerciales de l'OMD et différents partenaires. La troisième année de mise en œuvre a permis d'appliquer avec succès le Programme en ce qui concerne le renforcement des capacités des CER, des administrations des douanes et du secteur privé, l'assistance au Secrétariat de la ZLECAf et la publication. Elle a été fructueuse tant dans le domaine du renforcement des capacités des CER, des administrations des douanes et du secteur privé que dans le domaine de l'assistance au Secrétariat de la ZLECAf et de la publication d'études et de manuels indispensables. Le Programme continuera d'adopter une approche sur mesure axée sur la demande pour répondre aux besoins d'assistance technique et de renforcement des capacités des différents acteurs de la mise en œuvre de la ZLECAf.



Les activités ont bénéficié à

52 pays
et **9** CER



16 pays,
6 CER et des représentants
du **secteur privé**
des 3 régions
ont bénéficié de l'action au
cours de la troisième année
de mise en œuvre



64
activités
entreprises en 2024
par rapport
à un objectif de 44

2.

À propos du programme

Contexte

Le Programme UE-OMD pour les règles d'origine en Afrique (ci-après, le « Programme ») est une initiative multipartite financée par l'Union européenne (UE) et mise en œuvre par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Il vise à renforcer le commerce africain grâce à un soutien sur mesure à la mise en œuvre des règles d'origine (RdO).

Le résultat escompté du Programme est que les bénéficiaires mettent en œuvre et appliquent les règles d'origine de manière efficace, conformément à l'Annexe 2 de l'Accord de la ZLECAf, notamment :

- au niveau continental, le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et la Commission de l'Union africaine (UA) ;
- au niveau régional, les communautés économiques régionales (CER) africaines ;
- au niveau national, les administrations des douanes (AD) africaines et les autres administrations gouvernementales concernées (AAG) ; et
- au niveau du secteur privé.

Cette initiative s'aligne sur les engagements internationaux et les bonnes pratiques, en promouvant et en renforçant les échanges entre les pays d'Afrique, entre l'Afrique et l'Europe et entre l'Afrique et le reste du monde.

En définitive, le Programme vise à favoriser l'intégration des économies africaines dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Cette action contribue au Plan d'investissement extérieur de l'UE et à la Stratégie commune Afrique-UE adoptés lors du sommet de Lisbonne en 2007 et affinés lors des sommets de 2010, 2014 et 2017. Le Programme soutient également la mise en place de la ZLECAf, qui a été officiellement lancée par la Conférence de l'UA lors de sa dixième session extraordinaire du 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda.

Un objectif clé de la ZLECAf est de faciliter et stimuler les échanges intra-africains et avec le reste du monde, y compris l'UE. Pour ce faire, cette initiative contribue également à la mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce.





VISION

- Contribuer à la mise en œuvre réussie de la ZLECAf et de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce
- Contribuer à faciliter les échanges et à accroître le commerce entre pays d'Afrique, entre l'Afrique et l'Europe et entre l'Afrique et le reste du monde



RÉSULTAT

- Mettre en œuvre et appliquer les règles d'origine conformément à l'Annexe 2 de la ZLECAf et en accord avec les engagements internationaux et les bonnes pratiques

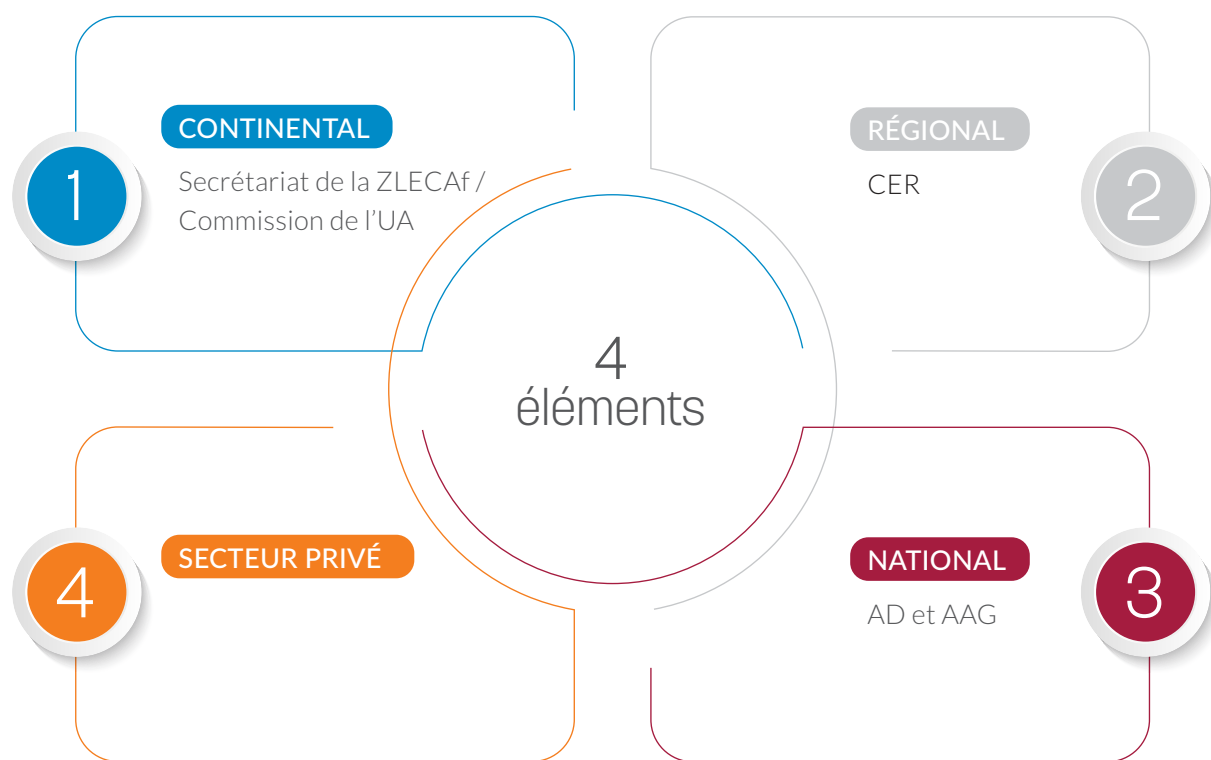


OBJECTIF

- Soutenir l'Afrique dans la mise en œuvre et l'application coordonnées et harmonisées des règles d'origine, en particulier celles de l'Annexe 2 de la ZLECAf – Protocole sur le commerce des marchandises

Approche stratégique

Afin d'assurer la cohérence et l'adéquation avec les objectifs définis, le Programme est structuré autour de quatre volets :



Au cours de sa troisième année de mise en œuvre, le Programme s'est concentré sur la réalisation de ses objectifs liés à l'exécution du Programme. Cela impliquait le renforcement des capacités du Secrétariat de la ZLECAf, des CER, des administrations des douanes et du secteur privé et la fourniture d'une assistance technique au Secrétariat de la ZLECAf.

Le Programme a également priorisé la publication d'études et de manuels indispensables. Il a maintenu une approche axée sur la demande et sur mesure, ciblée sur les CER et les administrations des douanes qui s'engagent à assurer la durabilité du développement des compétences en matière d'origine.

Les demandes de soutien des administrations des douanes, du secteur privé et des CER en 2024 témoignent de l'importance et de la pertinence du Programme et de sa valeur en matière de facilitation des échanges et d'intégration régionale et continentale.



3.

Faits saillants de 2024

Couverture

Au cours de cette année, le Programme a collaboré avec divers partenaires et parties prenantes pour mener à bien 64 activités bénéficiant à 52 des 54 États membres africains de l'OMD. Ces initiatives ont bénéficié à 9 CER, à 16 administrations des douanes nationales et à des représentants du secteur privé des trois régions africaines.¹

Le Programme a reçu des lettres d'engagement de 49 pays et de 8 CER (voir ci-dessous).

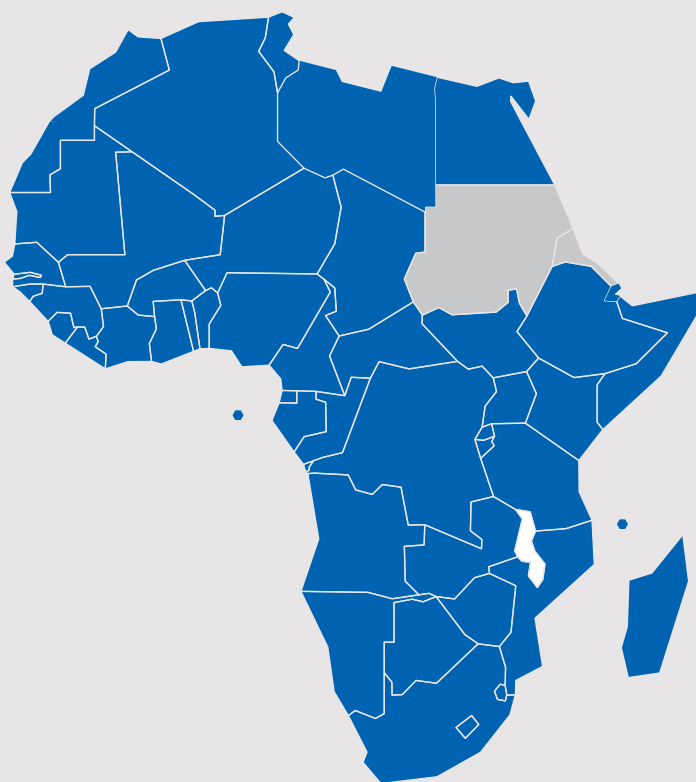
En outre, un soutien spécifique a été apporté au Secrétariat de la ZLECAf.

¹ Selon les groupes régionaux de l'OMD.

Pays bénéficiant du Programme

Algérie	Liberia
Angola	Libye
Bénin	Madagascar
Botswana	Malawi
Burkina Faso	Mali
Burundi	Mauritanie
Cap-Vert	Maurice
Cameroun	Maroc
République centrafricaine	Mozambique
Tchad	Namibie
Comores	Niger
République démocratique du Congo	Nigeria
République du Congo	Rwanda
Côte d'Ivoire	São Tomé et Príncipe
Djibouti	Sénégal
Égypte	Seychelles
Guinée équatoriale	Sierra Leone
Eswatini	Somalie
Éthiopie	Afrique du Sud
Gabon	Soudan du Sud
Gambie	Tanzanie
Ghana	Togo
Guinée	Tunisie
Guinée-Bissau	Ouganda
Kenya	Zambie
Lesotho	Zimbabwe

52
pays



CER engagées dans le Programme

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)

Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) East African Community (EAC)

Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)

Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Union douanière d'Afrique australe (UDAA)

Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA)

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)

Impact

Au niveau continental

Contribution à la transposition des RdO de la ZLECAf conformément au Système harmonisé (SH) de 2022

(Description)

S'appuyant sur les travaux amorcés en septembre 2022 et sur une assistance continue tout au long de 2023, le Programme a fourni un soutien technique afin de mettre à jour et de migrer l'Appendice IV de l'Annexe 2 de l'Accord de la ZLECAf sur les règles d'origine du SH 2017 vers celles du SH 2022, conformément à la décision de 2022 sur la ZLECAf² de la Conférence de l'UA.

« Nous remercions l'équipe de l'OMD pour son soutien fructueux [...] et saluons l'adoption de la version transposée de l'Appendice IV vers le SH 2022. »
Didier Bonyeme, Responsable des règles d'origine, Secrétariat de la ZLECAf

(Résultats)

- Notes d'information sur la ZLECAf
- Présentation des Directives de l'OMD pour la transposition des règles d'origine préférentielle
- Notes d'information sur les mises à jour techniques de l'Appendice IV

(Résultats)

- Adoption de la version transposée de l'Appendice IV sur les règles d'origine vers le SH 2022

² Paragraphe 20 de la décision sur la ZLECAf (Assembly/AU/Dec. 831(XXXV)), 35^e session ordinaire de la Conférence de l'Union, 5-6 février 2022, Addis-Abeba, Éthiopie.

Au niveau régional

Région AOA : contribution à la modernisation et à l'alignement régional des règles d'origine du COMESA

(Description)

À la suite de la publication par le Programme du rapport intitulé « Étude comparative complète sur les règles d'origine applicables dans la région de l'Afrique orientale et australe », le Secrétariat du COMESA a demandé une assistance technique pour mettre à jour son Protocole sur les règles d'origine et l'aligner sur les règles d'origine de la ZLECAF et de la Zone de libre-échange tripartite COMESA-CDAA-CAE (ZLET).

Avec le soutien du Programme, le Secrétariat du COMESA a organisé un atelier pour ses États membres visant à valider et à adopter les modifications proposées.

« Nous vous écrivons pour exprimer notre profonde gratitude à vos services pour votre assistance technique et pour avoir mis à notre disposition des ressources soutenant la révision des règles d'origine du COMESA [...]. Avec le soutien de vos services, le Secrétariat du COMESA a récemment organisé un atelier de validation des modifications proposées au Protocole [...] sur les règles d'origine [...] »

Bernard Dzawanda, Fonctionnaire responsable de l'assistance au Secrétaire général aux Programmes, Secrétariat du COMESA

(Résultats)

- Détachement d'un expert en RdO auprès du Secrétariat du COMESA pour une durée de 8 mois

(Résultats)

- Adoption technique du Protocole révisé sur les règles d'origine et les instruments subsidiaires et soumission à l'organe politique pour approbation

Région AOA : contribution à la transposition des RdO de la ZLET vers celles du SH 2022

(Description)

S'appuyant sur les activités techniques menées en 2023 en partenariat avec le Secrétariat du COMESA, le Programme a soutenu l'alignement des règles d'origine du SH 2017 vers celles du SH 2022 pour la Zone de libre-échange tripartite COMESA-CAE-CDAA (ZLET) au cours d'un atelier virtuel.

Ce soutien a consisté à faciliter et à fournir des informations techniques pour contribuer à l'exercice de transposition et de validation par les États membres.

« [Le groupe de travail de la ZLET] souhaite exprimer sa reconnaissance à l'OMD pour avoir animé la 31^e réunion du Groupe de travail technique de la ZLET sur les règles d'origine qui s'est tenue virtuellement du 21 au 23 octobre 2024. Veuillez noter que lors de la réunion, il a été recommandé que la liste actualisée des règles d'origine [...] soit soumise à la prochaine structure décisionnelle. »

Balness Sumani, agent principal des douanes, Secrétariat du COMESA

(Résultats)

- Animation d'un atelier
- Contributions techniques sur les RdO transposées

(Résultats)

- Adoption de la version transposée de l'Annexe IV sur les règles d'origine vers le SH 2022

Contribution à la mise en œuvre des dispositions relatives à l'autocertification dans le cadre du Protocole de l'Union douanière de la CAE

(Description)

À la suite de la consultation avec la CAE en juin 2023, la Commission de la CAE a demandé le soutien du Programme pour la mise en œuvre et l'application de l'autocertification dans la région. L'autocertification de l'origine facilite les échanges tout en permettant un meilleur contrôle des recettes publiques. Un atelier a été organisé avec la Commission de la CAE et ses États membres afin de discuter de cette mise en œuvre. Au cours de l'atelier, les principaux aspects de la certification de l'origine ont été présentés et des échanges ont eu lieu quant aux bonnes pratiques d'autres régions et sous-régions.

L'autocertification est incluse dans la législation révisée de la CAE sur les règles d'origine depuis 2015, mais les États membres doivent encore la mettre en œuvre. L'atelier a permis aux Membres de découvrir les meilleures stratégies pour amorcer cette mise en œuvre tout en veillant à ce que les opérateurs économiques puissent bénéficier pleinement des accords de libre-échange.

(Résultats)

- Organisation d'un atelier régional sur l'autocertification
- Conseils techniques et partage d'expérience sur la base de l'étude de l'OMD

(Résultats)

- Recommandations et feuille de route pour une mise en œuvre efficace de l'autocertification dans la CAE

Production et diffusion de connaissances

Toutes les régions africaines de l'OMD : étude comparative complète sur les règles d'origine spécifiques aux textiles des Chapitres 61, 62 et 63 du SH et aux véhicules automobiles des nos 87.01 à 87.05 du SH

(Description)

L'étude utilise une nouvelle méthode pour comparer les styles de rédaction et révèle une grande diversité de styles, en particulier pour les véhicules.

Elle compare les styles de rédaction des règles par produit spécifique (RPS) dans huit accords de libre-échange (ALE), à savoir l'Accord établissant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), le Protocole de l'Union douanière de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), l'Accord de partenariat économique (APE) entre la CAE et l'Union européenne, le Marché commun du Sud (MERCOSUR), la Convention paneuro-méditerranéenne (PEM), l'Accord de partenariat économique régional global (RCEP), l'Accord de libre-échange de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) et l'Accord États-Unis – Mexique – Canada (USMCA). Elle se concentre sur les Chapitres 61 à 63 (vêtements et autres articles textiles confectionnés) et les positions 87.01 à 87.05 (véhicules automobiles).

(Résultats)



(Diffusion)

- Dans l'émission télévisée « Eye on Port »
- Billet d'invité dans le bulletin d'information de CustomsClear

Toutes les régions africaines de l'OMD : module sur les RdO du Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAf

(Description)

En réponse à une demande du Secrétariat de la ZLECAf, le Programme a lancé un nouveau module spécifique concernant le Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAf axé sur les RdO. Ce nouveau module vise à améliorer les ressources disponibles pour les entreprises et les décideurs politiques en fournissant des informations complètes sur les RdO.

L'inclusion de ces informations s'appuie sur la réalisation en 2022 du Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAf, qui vient compléter les tarifs préférentiels existants. En clarifiant les critères qui déterminent l'origine des marchandises, le module aide les parties prenantes à naviguer entre les accords commerciaux dans le cadre de la ZLECAf. Cette initiative promeut non seulement la transparence, mais elle donne également aux opérateurs les moyens de tirer pleinement parti des avantages des tarifs préférentiels, ce qui, en fin de compte, favorise les échanges entre pays d'Afrique et l'intégration économique.

(Résultats)



(Résultats)

Région AOC : guide pratique sur les RdO de la CEEAC

(Description)

À la demande de la Commission de la CEEAC, le Programme a rédigé un guide technique sur les RdO de la CEEAC. Le guide sera publié dans toutes les langues de la CEEAC, à savoir l'anglais, le français, l'espagnol et le portugais, et contribuera à une meilleure compréhension et à une utilisation accrue de l'Accord de la CEEAC.

(Résultats)

- Projet de guide technique sur les RdO de la CEEAC devant être adopté par les organes politiques de la CEEAC

(Diffusion)

Activités de renforcement des capacités



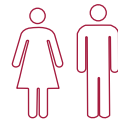
Nombre d'activités

39



Nombre de participants

804



Parité des genres

39 % de femmes
61 % d'hommes

4.

Vue d'ensemble des activités en 2024

Total

Type	Nombre d'activités
Renforcement des capacités	40
Production de connaissances	3
Soutien politique	21
Total	64

Ventilation par composante

Composante 1 – Continental

Type	Pays / Institution	Nombre d'activités
Renforcement des capacités	Secrétariat de la ZLECAf	1
	OMD	1
Production de connaissances	CNUCED	1
	OMD	2
Soutien politique	Secrétariat de la ZLECAf	8
	OMD	2
Total		15

Composante 2 – Régional

Type	Pays / Institution	Nombre d'activités
Renforcement des capacités	CPLP	2
	CEEAC	1
	AOA	1
	UMA	1
	AOC	2
Soutien politique	Secrétariat de la ZLECAf	1
	COMESA	2
	CAE	2
	CEDEAO	2
	FMI	1
	CDA	1
	UEMOA	1
Total		17

Composante 3 – National

Type	Pays	Nombre d'activités
Renforcement des capacités	Angola	1
	Botswana	1
	Côte d'Ivoire	1
	Égypte	2
	Éthiopie	2
	Gabon	1
	Ghana	1
	Kenya	1
	Malawi	1
	Mozambique	1
	Namibie	1
	Nigeria	3
	Seychelles	1
	Soudan du Sud	1
	Togo	1
	Zimbabwe	1
	Soutien politique	Namibie
Total		21

Composante 4 – Secteur privé

Type	Composante	Pays / Institution	Nombre d'activités
Renforcement des capacités	Secteur privé (national)	Botswana	2
		Ghana	1
		Namibie	4
		Nigeria	1
	Secteur privé (régional)	CRC	2
		CDA	2
Total			11

5.

Visibilité

Communiqués de presse

Nombre d'articles sur le site de l'OMD	Nombre de visiteurs uniques
26	+ de 1 550

Réseaux sociaux

Une campagne LinkedIn a été lancée en avril 2024, avec les résultats estimés suivants :



Nombre de publications

67



Nombre d'impressions

+ de 160 000



Nombre de lecteurs uniques

+ de 29 000



Nombre de réactions

+ de 3 700



Nombre de commentaires

339



Nombre de partages

35



Exemples de publications réussies

Guillaume Gérout • Vous
Trade Negotiation Expert | Research & Advisory | 400+ rules of ...
2 mois • 🌐

Entry into force of the TFTA tomorrow, 25 July 2024. What RoO will apply? ... plus

TFTA RoO factsheet • 8 pages

48
2 commentaires • 14 replications

J'aime Commenter Republier Envoyer

2832 impressions Voir les statistiques

Mette Werdelin Azzam • 1er
Lead Origin Expert, RoO for Africa Programme at the WCO
6 mois • 🌐

Happening now: first day of the advanced training on #rulesoforigin for #NamRA. Participants dive deep into definitions of wholly obtained and sufficiently transformed products. The training is conducted by the World Customs Organization's #EU_WCOProgramme #RoOAfricaProgramme

Badr Mouhcine
Guillaume Gérout
Farysi Melody Banda
Caroline Bivar

Afficher la traduction

91
10 commentaires • 1 replication

J'aime Commenter Republier Envoyer

Mette Werdelin Azzam • 1er
Lead Origin Expert, RoO for Africa Programme at the WCO
2 mois • Modifié • 🌐

Day 4: Exploring the practical application of rules of origin

A field trip to a manufacturing factory and the Mwanza border station during the advanced training for **Malawi Revenue Authority** gave a deeper understanding of how rules of origin are implemented and applied in practice. The visits provided unique insights into the complexities of compliance, verification, and enforcement of rules of origin.

The factory visit to a manufacturing facility revealed firsthand how rules of origin impact production processes. Even with a good knowledge of the applicable free trade agreements, business decisions to utilize these agreements and their rules of origin still need to commercially make sense. For a landlocked LDCs as Malawi, costs linked to transport make it difficult to be competitive on the international market.

From the factory, we transitioned to the Mwanza border station where compliance with rules of origin is verified before goods enter or exit the country. The border station acts as a crucial checkpoint for assessing whether goods meet the necessary requirements set forth by trade agreements.

The officers conduct checks based on risk assessment to ensure that the declarations made by operators align with the goods and documentation provided. The implementation of technology has streamlined this process, as computerized systems quickly flag anomalies or discrepancies for further scrutiny.

The insights gathered from these visits underscore the importance of ongoing training for all stakeholders, and the need to strike a balance between trade facilitation for compliant traders and customs control.

[#EUWCO RoO Africa Programme](#)

Afficher la traduction




Vous et 43 autres personnes
8 commentaires • 2 replications

👍 J'aime 💬 Commenter 🔄 Republier ➦ Envoyer

Guillaume Gérout • Vous
Trade Negotiation Expert | Research & Advisory | 400+ rules of ...
1 mois • Modifié • 🌐

"Certificates of origin issued by customs are safer", "self-certification encourages fraud", "with an origin declaration, anyone can certify anything" ... plus



avec Mette Werdelin Azzam et 7 autres per...

👍 48 3 commentaires • 5 replications

👍 J'aime 💬 Commenter 🔄 Republier ➦ Envoyer

📊 1 931 impressions Voir les statistiques

6.

Vision pour 2025

Au cours de l'année à venir, le Programme continuera de mettre l'accent sur la mise en œuvre en renforçant les capacités du Secrétariat de la ZLECAf, des CER, des administrations des douanes et du secteur privé, Il poursuivra également les efforts de production et de diffusion des connaissances entamés en 2024.

Nous continuerons d'adopter une approche axée sur la demande et sur mesure, ciblée spécifiquement sur les CER et les administrations des douanes qui s'engagent à assurer la durabilité du développement des compétences en matière d'origine. Nous nous appuyerons sur un avantage comparatif unique et reconnu ainsi que sur des partenariats solides avec d'autres partenaires de coopération internationale.

Comme indiqué dans son plan de travail, le Programme a prévu les 21 activités suivantes pour 2025 et s'attend à une augmentation rapide du nombre de demandes :

2 activités continentales ;

5 activités régionales ;

12 initiatives nationales ; et

2 activités avec le secteur privé en 2025.

Le Programme reste ouvert à toutes les administrations des douanes et à toutes les CER en Afrique.

Nous vous invitons à envoyer vos demandes à l'adresse électronique suivante :
EU-WCORoOAfrica.Program@wcoomd.org

7.

Annexe – Liste des activités

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Renforcement des capacités	Continental	Module sur les RdO du Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAF	En septembre 2024, le Programme a lancé un nouveau module sur les RdO pour le Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAF. Ce module fournira des informations supplémentaires par rapport au Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAF en détaillant l'ajout de RdO aux tarifs préférentiels.		
	Continental	Plateforme WCO Trade Tools	Le Programme a fourni un accès aux outils WCO Trade Tools de l'OMD sur le SH, l'origine et la valeur au BRRC AOA, aux centres régionaux de formation (CRF) de la région AOA et aux administrations membres de l'AOA.		
	Régional	Visite d'étude des représentants des pays africains de langue portugaise au siège de l'OMD	En mars 2024, des représentants des pays africains de langue portugaise se sont rendus au siège de l'OMD dans le cadre du Programme afin d'améliorer leurs compétences et de promouvoir la collaboration au sein de la CPLP.	9	44 %
	Régional	Comparaison des dispositions relatives aux RdO dans les ALE de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale	Le Programme analyse les similitudes et les différences entre les régimes d'origine dans les régions d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique centrale et d'Afrique du Nord, comme détaillé dans une étude comparative publiée récemment. Les travaux sont en cours.		
	Régional	Atelier régional pour contribuer à l'intégration régionale en Afrique centrale et accélérer la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAF	En juillet 2024, le Programme et la CEEAC ont organisé un atelier à Douala (Cameroun) pour renforcer l'intégration régionale et soutenir la ZLECAF. L'atelier a abordé l'alignement des RdO de la CEEAC avec celles de la ZLECAF afin de simplifier les procédures commerciales et a défini une feuille de route pour l'établissement de la zone de libre-échange de la CEEAC afin de réduire les barrières commerciales.	60	28 %
	Régional	Formation sous-régionale sur les RdO, niveau intermédiaire / avancé, au Kenya, organisée en coopération avec le CRF Kenya pour l'Angola, le Kenya, le Mozambique et les Seychelles.	En août 2024, le Programme a collaboré avec le CRF Kenya pour organiser un atelier de formation avancée à Mombasa à l'intention des fonctionnaires des douanes de l'Angola, du Mozambique, des Seychelles et d'autres pays membres de la ZLECAF. L'atelier visait à améliorer leur compréhension des RdO afin de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAF et d'autres accords commerciaux. Les participants ont effectué des visites de terrain et des études de cas, renforçant ainsi leur capacité à faciliter les échanges de manière efficace.	15	53 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Régional		Formation sur les RdO pour les pays africains de langue portugaise	En octobre 2024, en parallèle à la 38 ^e réunion des directeurs généraux des douanes de la CPLP qui s'est tenue à Luanda, le Programme a organisé une activité de renforcement des capacités de base pour l'Angola, le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, São Tomé et Príncipe et le Timor-Leste. Les discussions ont porté sur la promotion d'un système commercial à l'échelle de la CPLP et sur le renforcement du rôle de la douane en tant que facilitatrice et gardienne des échanges.	17	47 %
Régional		Formation régionale sur les RdO de la ZLECAf pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale	En novembre 2024, le Programme a organisé une formation avancée sur les RdO de la ZLECAf à Abuja, au Nigeria, pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale. La formation visait à améliorer la compréhension des règles préférentielles par les administrations des douanes et les négociateurs afin de soutenir l'Accord de la ZLECAf et d'autres accords de libre-échange. Les principaux intervenants ont souligné l'importance du renforcement des capacités et des ressources humaines qualifiées pour une mise en œuvre efficace de la ZLECAf. Les participants ont partagé les bonnes pratiques et les défis liés au cumul et à la certification de l'origine, en s'appuyant sur des études de cas d'exportateurs locaux de chaussures et de confiseries.	23	17 %
Régional		Formation et consultation pour l'UMA	En novembre 2024, le Programme a mené des activités de renforcement des capacités de base pour les pays de l'UMA. Les discussions ont porté sur l'avancement et la promotion de l'intégration au sein de l'UMA et sur le renforcement de l'intégration de la région dans l'économie africaine.		
National		Renforcement des capacités ad hoc pour la Côte d'Ivoire	En janvier 2024, la douane de la Côte d'Ivoire a organisé un atelier à Abidjan, avec le soutien des Programmes UE-OMD pour le SH et les RdO en Afrique. L'atelier visait à constituer un groupe national de formateurs ayant une bonne connaissance du SH et des RdO. Cette formation a permis aux experts d'améliorer leurs compétences en vue de la mise en œuvre prochaine d'un mécanisme national de décisions anticipées. Les formateurs ont présenté des exposés et ont amélioré leur capacité à former le personnel des douanes et les acteurs privés, conformément à la stratégie nationale de formation durable.	24	4 %
National		Atelier national de formation de base sur les RdO au Nigeria	En janvier 2024, le Service des douanes du Nigeria a organisé un atelier national de formation visant à améliorer la compréhension des RdO préférentielles dans le cadre de son programme en cours. L'atelier s'est concentré sur la détermination de l'origine, les procédures de certification et la gestion des irrégularités en matière d'origine. Les participants ont abordé les défis liés à l'utilisation des accords de libre-échange et à la vérification de l'origine. Cette initiative visait à doter les fonctionnaires des douanes des compétences nécessaires à une mise en œuvre efficace des RdO, à faciliter les échanges commerciaux et à préparer l'introduction d'un système de décisions anticipées.	28	29 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
	National	Formation de base pour les douanes égyptiennes (Alexandrie)	En février 2024, le Programme a organisé à Alexandrie un atelier national pour les douanes égyptiennes. L'événement était axé sur l'amélioration des connaissances en matière de RdO, y compris la détermination et la certification de l'origine, avec des discussions sur l'amélioration de la gestion des ALE et de la coopération administrative.	22	23 %
	National	Formation de base pour les douanes égyptiennes (Port-Saïd)	En février 2024, le Programme a organisé un atelier national à Port-Saïd, qui a mis en évidence les défis liés à la vérification et à la faible utilisation des accords de libre-échange. Les participants ont échangé leurs expériences et souligné les avantages d'une coopération renforcée au niveau national. Ces deux événements s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés au titre du Programme pour renforcer les capacités de l'Égypte.	28	43 %
	National	Atelier national de formation de base en matière de RdO pour le Mozambique	En février 2024, le Programme et l'Autorité fiscale du Mozambique ont organisé, dans le cadre du Programme, un atelier national de formation à Maputo. L'atelier visait à améliorer les connaissances des douanes du Mozambique en matière de RdO préférentielles et a abordé des sujets clés tels que la détermination, la certification et les irrégularités en matière d'origine. Les participants ont également discuté de la faible utilisation des ALE et des défis liés à la coopération administrative et ont partagé leurs expériences et stratégies pour une meilleure mise en œuvre aux niveaux national et régional.	22	18 %
	National	Atelier de formation avancée sur les RdO pour le Botswana	En mars 2024, le Programme a organisé un atelier de formation avancée à Gaborone, au Botswana. L'atelier visait à améliorer les connaissances du Service des douanes unifié du Botswana en matière de RdO et d'accords commerciaux, y compris la ZLECAf et l'APE CDAU-UE. Les participants ont réalisé des exercices pratiques et théoriques sur la certification et la vérification de l'origine afin d'assurer un renforcement continu des capacités.	33	67 %
	National	Atelier national de formation de base en matière de RdO pour le Soudan du Sud	En mars 2024, les douanes du Soudan du Sud ont organisé, dans le cadre du Programme, un atelier de formation national à Juba. L'atelier visait à améliorer les compétences des fonctionnaires des douanes du Soudan du Sud en matière de RdO préférentielles et s'est concentré sur la détermination, la certification et la gestion des irrégularités en matière d'origine. Les participants ont discuté de problèmes tels que la faible utilisation des ALE et les problèmes liés à la vérification de l'origine. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'efforts plus larges de renforcement des capacités visant à améliorer la facilitation du commerce régional et l'efficacité de l'administration.	34	24 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
	National	Atelier national de formation de base sur les RdO pour le Togo	En mars 2024, le Programme et l'UEMOA ont organisé un atelier à Lomé, au Togo, afin d'améliorer la compréhension par les douanes togolaises des RdO préférentielles. L'accent a été mis sur l'amélioration de l'intégration commerciale de la région et sur des domaines de préoccupation spécifiques tels que la faible utilisation des accords de libre-échange et la coopération administrative. Une collaboration continue contribuera à combler les lacunes en matière de capacités.	29	34 %
		Atelier avancé sur les RdO pour la mise en œuvre de la ZLECAf à l'intention des douanes et des parties prenantes kényanes	En mars 2024, le Programme, la GIZ et l'Autorité fiscale du Kenya (KRA) ont organisé, dans le cadre du Programme, un atelier de formation avancée sur les RdO à Machakos, au Kenya. L'atelier visait à renforcer les connaissances et l'application des RdO préférentielles par les fonctionnaires de la KRA et les parties prenantes, lesquelles sont cruciales pour la mise en œuvre de la ZLECAf. Les participants ont effectué des exercices pratiques et des travaux sur le terrain et ont procédé à des échanges de vues afin d'améliorer leurs compétences en matière de certification et de vérification de l'origine et de gestion des accords commerciaux.	26	63 %
	National	Atelier national de formation de base sur les RdO pour les Seychelles	En avril 2024, le Programme, le Centre régional de formation (CRF) du Kenya et la Commission des recettes des Seychelles ont organisé un atelier de formation à Victoria, aux Seychelles. L'accent a été mis sur l'amélioration de la compréhension des RdO préférentielles par les douanes des Seychelles. Les participants ont travaillé sur des concepts clés tels que la détermination, la certification et les irrégularités en matière d'origine et ils ont aussi abordé les défis liés à l'utilisation et à la vérification des ALE. La formation visait à renforcer la facilitation des échanges et à améliorer la perception des recettes, un soutien continu étant prévu dans le cadre du Programme.	28	75 %
	National	Atelier national de formation avancée sur les RdO en Namibie	En avril 2024, les douanes namibiennes ont participé à un atelier de formation avancée à Windhoek, soutenu par le Programme. L'atelier visait à améliorer la compréhension des RdO préférentielles en se concentrant sur des sujets clés tels que la détermination, la certification et la vérification de l'origine. Les participants ont effectué des études de cas et des visites sur le terrain afin de mieux comprendre les complexités des différents accords de libre-échange applicables à la Namibie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts en cours de renforcement des capacités visant à améliorer la facilitation des échanges et la conformité dans le cadre de la ZLECAf.	18	78 %
	National	Formation nationale avancée sur les RdO pour le Nigeria	En juin 2024, le Programme a organisé à Abuja un atelier de formation avancée pour le Service des douanes du Nigeria (NCS). L'atelier était axé sur les concepts clés liés à la détermination, au cumul et à la certification de l'origine dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf et d'autres ALE. L'objectif était d'améliorer les compétences des fonctionnaires du NCS à travers des études de cas et des visites de terrain chez des producteurs locaux. Le Programme soutient la mise en œuvre d'un système de décisions anticipées et organisera une initiative de formation des formateurs qui permettra à la douane de développer davantage son expertise.	24	38 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
National		Formation nationale avancée sur les RdO pour l'Éthiopie	En juin 2024, le Programme et la Commission des douanes d'Éthiopie ont organisé un atelier de formation avancée à Addis-Abeba. L'objectif était d'aider l'Éthiopie à renforcer ses connaissances sur les règles d'origine dans le cadre de l'Accord de la ZLECAf et d'autres ALE. L'atelier a abordé des concepts clés tels que le cumul et la certification de l'origine et comprenait des visites de terrain. Cette initiative visait à renforcer les capacités locales et à soutenir la facilitation des échanges. La mise en place d'un programme de formation des formateurs est prévue afin de diffuser cette expertise.	19	47 %
National		Formation nationale sur les RdO pour l'Angola	En juin 2024, en collaboration avec le Programme, les douanes angolaises ont organisé à Luanda un atelier national de formation sur les RdO. Cet atelier a permis aux fonctionnaires des douanes de renforcer leurs connaissances en matière de détermination, de certification et de gestion des irrégularités en matière d'origine. Les participants ont également abordé les défis liés aux ALE et aux procédures de vérification. La formation avait pour objectif d'aider l'Angola à renforcer ses capacités en matière de facilitation des échanges et de recouvrement des recettes.	30	40 %
National		Formation nationale sur les RdO, formation de formateurs pour le Nigeria	En juillet 2024, le Programme a organisé à Abuja un atelier de formation de formateurs pour le Service des douanes du Nigeria. L'atelier visait à constituer une réserve nationale d'experts compétents en matière de SH et de RdO préférentielles. Les participants ont renforcé leurs capacités à appliquer le SH et à certifier les origines, ce qui leur permet de dispenser une formation efficace. Cette initiative s'appuie sur les efforts de formation précédents et soutient la mise en œuvre par le Nigeria d'un système de décisions anticipées.	6	17 %
National		Formation nationale avancée sur les RdO pour le Malawi	Du 29 juillet au 2 août 2023, les douanes du Malawi ont participé à un atelier de formation avancée à Blantyre afin d'améliorer leur compréhension des RdO. Cet atelier organisé dans le cadre du Programme a abordé des concepts clés tels que le cumul, les règles de tolérance et la certification de l'origine. Les participants ont également visité une usine et un poste frontalier pour observer les applications pratiques de ces concepts. Cette initiative soutient la facilitation des échanges du Malawi dans le cadre de la ZLECAf et un renforcement des capacités supplémentaire est prévu par le biais d'un programme de formation de formateurs.	27	48 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
National	Formation nationale pour le Zimbabwe	Formation nationale pour le Zimbabwe	En juillet et août 2024, les douanes du Zimbabwe ont organisé à Harare un atelier de formation national axé sur les RdO. Le Programme a animé cet atelier, organisé en partenariat avec l'Autorité fiscale du Zimbabwe et le Centre régional de formation. L'objectif principal était de renforcer les compétences et les connaissances en matière de RdO préférentielles, essentielles à la facilitation des échanges dans le cadre d'accords tels que celui de la ZLECAf. La formation a abordé des sujets clés, notamment la détermination de l'origine, les processus de certification et les défis en matière de gestion, renforçant ainsi la capacité du Zimbabwe à mettre en place une régulation efficace des échanges.	27	56%
National	Formation avancée pour le Ghana	Formation avancée pour le Ghana	En partenariat avec l'Autorité fiscale du Ghana (GRA), le Programme a organisé du 30 septembre au 4 octobre 2024 un atelier de formation avancée sur les RdO à Accra, au Ghana. L'atelier visait à améliorer les connaissances des douanes du Ghana en matière de RdO préférentielles, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la ZLECAf. S'appuyant sur la formation précédente dispensée en 2023, cet atelier a porté sur la détermination de l'origine et les défis opérationnels et a comporté une visite de terrain dans une usine locale. M. Emmanuel Ohene, Commissaire adjoint aux opérations, a souligné la nécessité d'une formation continue pour atteindre les objectifs en termes de recettes. Le Programme prévoit de continuer à aider la GRA à travers des formations supplémentaires, y compris la formation de formateurs afin de diffuser les connaissances parmi les fonctionnaires des douanes et les parties prenantes.	31	48%
National	Formation de base pour le Gabon	Formation de base pour le Gabon	En novembre 2024, le Programme et les douanes du Gabon ont organisé un atelier national de formation à Libreville. L'atelier visait à améliorer les connaissances des douanes du Gabon en matière de règles d'origine préférentielles, en abordant des sujets clés tels que la détermination, la certification et les irrégularités en matière d'origine. Les participants ont également discuté de la faible utilisation des ALE et des défis liés à la coopération administrative et ont partagé leurs expériences et stratégies pour une meilleure mise en œuvre aux niveaux national et régional.	35	26%
National	Formation de formateurs en Éthiopie	Formation de formateurs en Éthiopie	En novembre 2024, le Programme a organisé à Addis-Abeba un atelier de formation des formateurs pour la Commission des douanes éthiopiennes. L'atelier visait à constituer une réserve nationale d'experts compétents en matière de RdO préférentielles. Les participants ont renforcé leurs capacités à certifier les origines, ce qui leur permet de dispenser une formation efficace. Cette initiative s'appuie sur les efforts de formation précédents et soutient la mise en œuvre par l'Éthiopie d'un système de décisions anticipées.	41	41%

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
	Secteur privé (régional)	Atelier de sensibilisation du secteur privé par la CDAA	En mai 2024, le Secrétariat de la CDAA a organisé un atelier à Maurice en vue de promouvoir la ZLECAf. L'événement était axé sur l'investissement, la création d'emplois et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Les initiatives clés abordées ont couvert le mécanisme des barrières non tarifaires et la stratégie de mise en œuvre de Maurice, tout en mettant l'accent sur l'expansion des échanges et le soutien du BMZ pour l'alignement des infrastructures sur les accords UE-Afrique.	42	36 %
	Secteur privé (régional)	Renforcement des capacités du secteur privé pour la mise en œuvre de la ZLECAf par le COC	En juillet 2024, le Conseil des opérateurs économiques du COMESA (COC) a organisé un atelier en Tunisie afin d'informer les correspondants nationaux et les représentants du secteur privé des pays francophones du COMESA sur la ZLECAf. L'événement, soutenu par le Mécanisme d'assistance technique de l'UE, visait à renforcer leurs connaissances relatives aux instruments opérationnels et aux débouchés commerciaux offerts par la ZLECAf. Des participants du Burundi, des Comores, de la République démocratique du Congo, de Djibouti, de Madagascar, de Maurice, du Rwanda et de la Tunisie étaient présents. Les responsables tunisiens ont exprimé leur volonté de soutenir l'implication du secteur privé dans la ZLECAf, soulignant le potentiel de celle-ci à stimuler les échanges et le développement économique en Afrique.	32	25 %
	Secteur privé (régional)	Renforcement avancé des capacités du secteur privé pour la mise en œuvre de la ZLECAf par le COC	En décembre 2024, le Conseil des opérateurs économiques du COMESA (COC) organisera un atelier de suivi à Maurice pour permettre au secteur privé mauricien de tirer efficacement parti de la ZLECAf. S'appuyant sur les efforts de sensibilisation précédents, l'événement offrira des conseils ciblés sur les outils opérationnels de la ZLECAf, les débouchés commerciaux qu'elle offre et les exigences en matière de conformité qu'elle impose. Ces sessions clés porteront sur les règles d'origine, les stratégies d'accès au marché et le dépassement des barrières non tarifaires. Elles aideront les entreprises mauriciennes à améliorer le commerce intra-africain et à tirer parti de la croissance économique induite par la ZLECAf.		
	Secteur privé (national)	Formation nationale des parties prenantes en Namibie	En mars 2024, des parties prenantes namibiennes, notamment des importateurs, des exportateurs, des fabricants, les fonctionnaires du ministère de la Pêche et le personnel de l'Institut de normalisation de Namibie, ont reçu une formation théorique et pratique sur les RdO.	18	78 %
	Secteur privé (national)	Formation de parties prenantes à Walvis Bay, Namibie	En mars 2024, des parties prenantes namibiennes ont reçu une formation à Walvis Bay.		

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Secteur privé (national)		Formation nationale de parties prenantes à Keetmanshoop, Namibie	En mars 2024, des parties prenantes namibiennes ont reçu une formation à Keetmanshoop.		
Secteur privé (national)		Formation de parties prenantes à Katima Mulilo, Namibie	En mars 2024, des parties prenantes namibiennes ont reçu une formation à Katima Mulilo.		
Secteur privé (national)		RdO dans le contexte des boissons et Initiative de commerce guidé dans le cadre de la ZLECAf (Coca-Cola)	En avril 2024, avec le soutien du Programme CESARE de la GIZ, le Secrétariat de la CDAA a organisé un atelier virtuel pour Coca-Cola Beverages Africa (CCBA) concernant les moyens de tirer parti de la ZLECAf. L'atelier a porté sur les RdO, la documentation commerciale et l'utilisation pratique du Livre électronique des tarifs douaniers de la ZLECAf, dans le but d'améliorer la préparation de CCBA au commerce transfrontalier dans le cadre de la ZLECAf. L'Agence kényane pour le développement du thé a fait part de son expérience avec l'Initiative de commerce guidé. CCBA a apprécié la pertinence de l'atelier dans sa préparation aux possibilités offertes par la ZLECAf.	16	44 %
Secteur privé (national)		RdO dans le contexte des denrées alimentaires et Initiative de commerce guidé dans le cadre de la ZLECAf (Nestlé)	Avec le soutien du programme CESARE financé par la GIZ, le Secrétariat de la CDAA a organisé le 2 juillet 2024 un atelier virtuel pour Nestlé afin d'améliorer sa compréhension de la ZLECAf. La session a porté sur les RdO, la documentation en matière de conformité à la ZLECAf et le Livre électronique des tarifs douaniers. Nestlé étudie les possibilités d'approvisionnement local en Afrique et se prépare à tirer parti de la ZLECAf pour étendre son marché. La CDAA a réaffirmé son engagement à soutenir les entreprises régionales dans l'utilisation des possibilités offertes par la ZLECAf. Le Programme UE-OMD pour les règles d'origine en Afrique a été remercié pour son assistance technique.	25	40 %
Secteur privé (national)		Association des agents en douane – Ghana	En octobre 2024, le Programme, avec le soutien de l'Autorité fiscale du Ghana (GRA) et de l'Association des agents en douane du Ghana (CUBAG), a organisé un atelier de formation à Accra. L'objectif était de renforcer les connaissances des professionnels de la chaîne logistique en matière de RdO préférentielles. Financé par l'Union européenne dans le cadre du Programme, l'atelier s'inscrivait dans la thématique du Programme, à savoir le renforcement de la collaboration pour soutenir les échanges et sécuriser les frontières. Le représentant de la GRA, M. Fechin Akoto, a souligné l'importance des partenariats entre les agents en douane, les transitaires et les douanes. Les participants ont discuté de la détermination de l'origine, des défis opérationnels et de la faible utilisation des ALE, soulignant la nécessité d'une meilleure coopération entre les douanes et le secteur privé. L'atelier s'est avéré utile pour promouvoir la facilitation des échanges et l'efficacité du recouvrement des recettes et une collaboration continue est envisagée.	15	27 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
	Secteur privé (national)	Sensibilisation du secteur privé du Nigeria	En novembre 2024, le Secrétariat de la CDAA a organisé un atelier au Nigeria pour sensibiliser et renforcer les connaissances du secteur privé du Nigeria sur le rôle des RdO dans la mise en œuvre de la ZLECAf.		
Production de connaissances	Continental	Étude comparative sur les RdO dans les secteurs textile et automobile	En octobre 2024, le Programme a publié une étude comparative qui analyse les styles de rédaction des RdO dans les secteurs textile (Chapitres 61 à 63) et automobile (nos 87.01 à 87.05) dans huit ALE, y compris la ZLECAf et l'Accord États-Unis - Mexique - Canada (USMCA). L'étude met en évidence d'importantes variations dans la rédaction, notamment dans les règles relatives aux véhicules automobiles, et souligne la complexité croissante engendrée par les mises à jour du SH. Elle recommande de simplifier et de moderniser ces règles afin de les rendre plus faciles à appliquer dans les négociations commerciales.		
	Continental	Cartographie conjointe CCI-OMD	Le Programme et la CCI collaborent pour dresser la carte de toutes les autorités compétentes en matière de délivrance de certificats d'origine en Afrique. Les travaux sont en cours.		
	Continental	Table ronde de la CNUCED	En novembre 2024, le Programme a apporté un soutien technique à la table ronde annuelle de la CNUCED qui s'est tenue à l'Institut universitaire européen concernant le renforcement des capacités des PMA en matière de règles d'origine.		
Soutien politique	Continental	Étude sur la corrélation entre le Chapitre 61 et les Chapitres qui fournissent des contributions	À la demande du Secrétariat de la ZLECAf, le Programme a préparé une note technique sur le classement des textiles à des fins de détermination de l'origine.		
	Continental	Session d'information ad hoc de la ZLECAf sur le textile	En mai 2024, le Programme a partagé avec le Secrétariat de la ZLECAf les premières conclusions de la note technique sur le classement des textiles à des fins de détermination de l'origine et a travaillé avec lui afin de déterminer la voie à suivre dans les négociations sur les RdO de la ZLECAf.	6	33%
	Continental	Participation au SCRDO8	En juin 2024, le Programme a participé à la 8 ^e réunion du Sous-Comité des règles d'origine (SCRDO) pour présenter des informations sur le classement des textiles à des fins de détermination de l'origine et sur la méthode de transposition des RdO vers celles du SH 2022.		

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Continental		Premières consultations sur les textiles dans le cadre de la ZLECAF	En septembre 2024, le Programme a participé aux consultations sur les textiles pour présenter des informations sur leur classement à des fins de détermination de l'origine et soutenir les États Parties d'un point de vue technique.		
Continental		Deuxièmes consultations sur les textiles dans le cadre de la ZLECAF	En septembre 2024, le Programme a participé aux consultations sur les textiles pour présenter des informations sur leur classement à des fins de détermination de l'origine et soutenir les États Parties d'un point de vue technique.		
Continental		Troisièmes consultations sur les textiles dans le cadre de la ZLECAF	En septembre 2024, le Programme a participé aux consultations sur les textiles pour présenter des informations sur leur classement à des fins de détermination de l'origine et soutenir les États Parties d'un point de vue technique.		
Continental		Participation au SCRDO9	En octobre 2024, le Programme a participé à la 9 ^e réunion du Sous-Comité des règles d'origine (SCRDO) afin d'apporter son aide à la révision de la proposition relative aux textiles et à la méthode de transposition des RdO vers celles du SH 2022.		
Continental		1 ^{re} réunion du GTT de la ZLECAF sur le certificat électronique	En octobre 2024, le Programme a participé à la première réunion sur le certificat électronique afin de partager ses bonnes pratiques en la matière.		
Continental		Réunion de consultation sur l'Étude de faisabilité concernant un cadre d'interconnectivité pour le certificat d'origine	Le Groupe de travail informel (GTI) a examiné les pratiques actuelles dans le but de définir un modèle de processus opérationnel commun pour l'échange de certificats électroniques. Le GTI a également examiné et comparé les éléments de données de différents certificats d'origine. Par la suite, le GTI a examiné différents aspects d'un cadre d'interconnectivité sur la base des composantes de BU des DRI.		
Continental		Participation des bénéficiaires africains à la Conférence et à la Table ronde du Programme sur les technologies avec la ZLECAF et les CER	Soutien financier à la participation des pays africains		

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Régional		Atelier du FMI sur la mise en œuvre de la ZLECAF	Le FMI organise des ateliers dans toute l'Afrique en vue de moderniser les procédures douanières pour l'Accord de la ZLECAF. Cinq ateliers ont eu lieu, axés sur l'alignement des douanes sur les objectifs de la ZLECAF. Avec la contribution du Programme, des discussions clés ont eu lieu sur la numérisation des procédures douanières et l'amélioration de la gestion des certificats d'origine. Les participants ont manifesté leur intérêt pour de futures initiatives en matière d'échange de données.		
Régional		Atelier sur l'auto-certification et le certificat d'origine électronique pour la CEDEAO et ses membres	De récentes discussions entre certains membres de la CEDEAO (Côte d'Ivoire, Ghana, Niger, Nigeria et Sénégal) ont porté sur la mise en œuvre de l'autocertification et de la certification électronique de l'origine dans le cadre de la nouvelle législation, laquelle est cruciale pour l'Accord de la ZLECAF et d'autres ALE. Une feuille de route a été établie pour une mise en œuvre avant la fin du mois d'octobre 2023. Le Programme a poursuivi sa collaboration tout au long de 2024 en vue de mettre au point un « intergiciel » reliant les systèmes nationaux au centre électronique de la CEDEAO intégrant les douanes et les systèmes des autorités de délivrance. Le certificat d'origine électronique a été lancé en novembre 2024.		
Régional		Lancement de la certification électronique pour la CEDEAO et ses membres	À la suite de l'atelier mentionné ci-dessus, le Programme a soutenu le développement et les préparatifs du lancement du certificat d'origine électronique de la CEDEAO. Les travaux sont en cours		
Régional		Soutien technique à l'alignement du Protocole sur les règles d'origine du COMESA avec la ZLET et la ZLECAF	Du 23 au 25 septembre 2024, le Secrétariat du COMESA a organisé, avec le soutien du Programme, un atelier en Zambie visant à réviser le Protocole sur les règles d'origine du COMESA. Cet événement a coïncidé avec d'importants développements régionaux, tels que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange tripartite COMESA-CDAA-CAE. Le Sous-secrétaire général Amb. Mohamed Kadah a souligné le rôle des RdO dans le renforcement de l'intégration économique. Mme Christiane Haziyo (UE) a souligné la nécessité d'harmoniser les RdO en Afrique orientale et australe. Les résultats d'une étude sur les RdO réalisée en 2023 ont été présentés afin d'aider à moderniser le Protocole et de promouvoir le développement durable dans la région.	35	43 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Régional		Consultation avec l'UEMOA et ses membres, atelier sur la mise à jour de la base de données des produits agréés et l'alignement de la législation sur la CEDEAO.	En juin 2024, le Programme et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont organisé dans le cadre du Programme une consultation régionale et un atelier à Ouagadougou, au Burkina Faso. L'événement s'est concentré sur les défis de l'application des RdO dans la région de l'UEMOA, la modernisation du Protocole sur l'origine de l'UEMOA et la migration des règles sur les produits originaires vers celles du SH 2022. Les participants ont élaboré une feuille de route pour le renforcement des capacités et ont commencé à mettre à jour la liste des produits originaires, dans le but de l'aligner sur l'Accord de la ZLECAf et d'autres accords commerciaux régionaux.	23	17 %
Régional		Atelier d'autocertification de la CAE	En août 2024, un atelier axé sur l'autocertification de l'origine et soutenu par le Programme et la CAE a été organisé à Dar es-Salaam. Ce processus, décrit dans les règles de la CAE de 2015, n'a pas encore été mis en œuvre. L'atelier visait à guider les membres de la CAE dans l'exécution efficace de l'autocertification afin d'améliorer la facilitation des échanges. Il a également souligné l'importance d'outils tels que la plateforme Genesis de la CCI et a examiné le soutien technique nécessaire pour une intégration régionale réussie.	15	27 %
Régional		Formation avancée sur les RdO pour la région AOA, en collaboration avec le Secrétariat de la ZLECAf	Le Programme a organisé une formation avancée sur les RdO de la ZLECAf pour l'Afrique orientale et australe, laquelle s'est tenue du 2 au 6 septembre 2024 à Mombasa, au Kenya. Des représentants de 16 pays ont participé à la formation. Elle visait à renforcer les connaissances des administrations des douanes et des négociateurs en matière de règles préférentielles afin de soutenir la ZLECAf et d'autres ALE. Les principaux intervenants ont souligné la nécessité d'un renforcement des capacités et de ressources humaines qualifiées pour faire progresser la mise en œuvre de la ZLECAf. Les participants ont partagé les bonnes pratiques et les défis relatifs au cumul et à la certification de l'origine, en s'appuyant sur des études de cas d'exportateurs locaux de chaussures et de confiseries. L'initiative UE-OMD vise à renforcer les connaissances et les compétences afin d'appliquer efficacement les règles d'origine de la ZLECAf.	25	32 %
Régional		Atelier de révision du Protocole du COMESA sur les RdO	Du 23 au 25 septembre 2024, le Secrétariat du COMESA a organisé, avec le soutien du Programme, un atelier en Zambie visant à réviser le Protocole sur les règles d'origine du COMESA. Cet événement a coïncidé avec d'importants développements régionaux, tels que la mise en œuvre de la Zone de libre-échange tripartite COMESA-CDAA-CAE. Le Sous-secrétaire général Amb. Mohamed Kadah a souligné le rôle des RdO dans le renforcement de l'intégration économique. Mme Christiane Haziyo (UE) a souligné la nécessité d'harmoniser les RdO en Afrique orientale et australe. Les résultats d'une étude sur les RdO réalisée en 2023 ont été présentés afin d'aider à moderniser le Protocole et de promouvoir le développement durable dans la région.	35	43 %

Type	Composante	Nom	Description	Nombre total de participants	Parité des genres
Régional		31 ^e réunion du GTT sur les RdO de la ZLET	À la suite du soutien apporté aux Secrétariats du COMESA et de la CDAA pour transposer les RdO de la ZLET vers celles du SH 2022, le GTT de la ZLET a adopté l'Annexe transposée sur les RdO. Le Programme a présenté la matrice transposée et a fourni des conseils techniques à ce sujet.	53	47 %
Régional		Atelier de révision du Protocole de la CAE sur les RdO	En novembre 2024, le Secrétariat de la CAE a organisé, avec le soutien du Programme, un atelier en Ouganda visant à réviser le Protocole de la CAE sur les règles d'origine. L'activité avait pour objectif d'échanger des expériences sur la base du processus de révision du COMESA et de consolider les connaissances acquises en comparant les RdO dans la région AOA.	35	43 %
National		Lancement de l'outil électronique de décisions anticipées de la Namibie	Le Programme a lancé l'outil électronique de décisions anticipées de la Namibie.		



World Customs Organization
Organisation mondiale des douanes

Forum Mondial sur l'Interconnectivité en Matière d'Origine

3-4 février 2025

Siège de l'OMD, Bruxelles





Veillez-nous contacter à :

EU-WCORoOAfrica.Program@wcoomd.org

Visitez notre site Internet :

<https://www.wcoomd.org/fr/topics/origin/activities-and-programmes/the-eu-wco-rules-of-origin-africa-programme.aspx>



**Organisation mondiale
des douanes**

Rue du Marché 30,
B-1210 Bruxelles, Belgique
EU-WCORoOAfrica.Program@wcoomd.org

#WCOOMD
wcoomd.org

